



**Les efforts du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie
(CSN)
pour contrer le décrochage scolaire**

Jun 2010

Notre mission

Appuyer et motiver neuf (9) élèves du troisième secondaire, «à risque» de décrochage, à persévérer à l'école en leur offrant, par le biais de mentors bénévoles, une relation personnalisée qui soutiendra leur confiance en soi et leur fournira un modèle de réussite et de persévérance à poursuivre et obtenir un diplôme d'études secondaires ou un DEP.

Brève description du projet

A cette fin, le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN) est signataire de «l'Entente spécifique sur la mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes Estriens» de la Conférence régionale des Élus de l'Estrie. Dans le cadre de cette entente, le CCSNE (CSN) s'est engagé à verser 3000 \$ par année pour les trois prochaines années et ce, à compter de 2010-2011, afin d'appuyer financièrement neuf (9) élèves à risque de décrochage scolaire à partir de troisième secondaire. L'appui financier sera consacré à l'achat des fournitures scolaires pour ces élèves du troisième secondaire à la diplomation. Le solde disponible permettra aux jeunes de recevoir une bourse d'études au moment de la diplomation (DES ou DEP).

Nous souhaitons que les neuf (9) élèves sélectionnés proviennent de famille à faible revenu et soient répartis sur le territoire de l'Estrie de la façon suivante : trois (3) par Commission scolaire francophone.

Nos objectifs

- Développer chez les élèves la motivation, le goût d'apprendre et la persévérance ;
- Favoriser la confiance en soi et rehausser l'estime de soi ;
- Faire prendre conscience à l'élève de la pertinence des études et de la nécessité d'obtenir un diplôme;
- Fournir à l'élève un modèle et une relation privilégiée avec un adulte ;
- Participer au développement citoyen et professionnel de l'élève ;
- Permettre à l'élève d'être écouté et valorisé ;
- Soutenir l'élève dans sa capacité à faire des choix positifs ;
- Permettre à l'élève de développer des compétences relationnelles positives.

Responsabilités du CCSNE

- Recruter, sélectionner et former des mentors ;
- Procéder au jumelage des mentors et des élèves ;
- Procéder au suivi des mentors et à leur évaluation ;
- Offrir le soutien nécessaire aux mentors à la bonne réussite du projet ;
- Offrir les informations nécessaires aux parents ;
- Fournir aux écoles et tenir à jour la liste des mentors et une attestation de bonne conduite.

Responsabilités du mentor

Légales

- Fournir une attestation de bonne conduite obtenue de la Sûreté du Québec.

Etre un ami et un aidant

- Offrir à l'élève l'écoute, le soutien, la valorisation, la confiance, le respect, la patience, la tolérance, l'encouragement, la compréhension et la sécurité ;
- Concentrer son attention sur les besoins de l'élève ;
- S'abstenir de juger ;
- Permettre à l'élève de s'exprimer ;
- Faire preuve d'ouverture ;
- Accepter l'élève ;
- Renforcer l'estime de soi de l'élève.

Etre une personne guide

- Faire le pont entre l'école et le marché du travail ;
- Informer le jeune sur les réalités du marché du travail ;
- Aider le jeune à faire le point sur ses connaissances et ses expériences ;
- Démontrer les avantages à poursuivre les études ;
- Enseigner les habiletés nécessaires à la persévérance ;
- Aider le jeune à transformer les échecs en apprentissage ;
- Renforcer et faire ressortir les succès et les forces ;
- Confirmer l'élève dans ses choix positifs ;
- Donner du feed-back positif et constructif ;
- Etre un modèle d'attitude responsable, autonome et persévérant.

Etre une personne conseillère

- Aider le jeune à résoudre des problèmes et à prendre des décisions ;
- Etre disponible ;
- Présenter des défis à l'élève ;
- Aider l'élève à se donner des objectifs clairs, réalistes et mesurables ;
- Aider l'élève à identifier les aspects positifs de sa vie et ses qualités ;
- Aider l'élève à apprendre à demander de l'aide.

Les responsabilités des élèves

- Etre volontaire ;
- Etre intéressé ;
- S'engager dans la démarche ;
- Coopérer ;
- Etre honnête ;
- Etre participatif ;
- Respectueux.
- Etre prêt à fournir les efforts nécessaires

Les responsabilités de l'école

- Fournir une personne répondante de l'école ;
- Identifier, en fonction des critères établis par le CCSNE (cf. annexe), les élèves susceptibles de profiter du projet ;
- Expliquer le projet aux élèves répondant aux critères, conjointement avec le coordonnateur du projet du CCSNE;
- Obtenir le consentement des parents ;
- Fournir un lieu de rencontre si nécessaire ;
- Mettre à la disposition du coordonnateur du projet et/ou des mentors, les ressources spécialisées nécessaires (psychologue, éducateurs spécialisé, psycho-éducateurs, etc.) dans les situations les plus graves (abus physique, problèmes de consommation, etc.)

Les étapes du projet

- Recrutement des écoles, des élèves (Commissions scolaires) et des mentors (CCSNE) ;
- Formation des mentors et séances d'information pour les parents (CCSNE) ;
- Jumelage mentors-élèves (CCSNE) ;
- Activités mentales (CCSNE) ;
- Suivi des mentors (CCSNE) et des élèves (C.S. et CCSNE) ;
- Evaluation des démarches et du projet (C.S. et CCSNE).

Outils à mettre en place pour le bon fonctionnement et la réussite du projet

- Un registre des élèves ;
- Un registre des mentors ;
- Un registre des jumelages ;
- Une formation pour les mentors (CCSNE) ;
- Séances d'information pour les parents (CCSNE) et une pour les jeunes (C.S. et CCSNE) ;
- Les formulaires de consentement pour les parents ;
- Les promesses d'engagement mentor/élèves ;
- Etc.

Contenu de la formation pour les mentors

Devrait contenir les éléments suivants :

- Explication sur le projet ;
- Qualité d'un bon mentor ;
- Rôle et responsabilités du mentor ;
- Information sur le phénomène du décrochage ;
- Information sur les décrocheurs, qui sont-ils ? leurs besoins et leurs attentes ;
- Procédure à suivre en cas de problème ;
- Déroulement des rencontres ;
- Etc.

Annexe

Critères de sélections des élèves à risque de décrochage scolaire en troisième secondaire dans le cadre du projet du CCSNE (CSN)

Parce que nos mentors ne sont pas des professionnels de l'intervention auprès des jeunes, nous ne pouvons pas nous permettre de sélectionner des jeunes avec des difficultés trop grandes (ex. des jeunes avec un diagnostic de TDAH). Toutefois, nous sommes conscients qu'il est possible que les intervenants de vos établissements ignorent certaines difficultés chez ces jeunes. Considérant la possibilité de découvrir certaines difficultés, nous avons également établi dans nos attentes le besoin d'avoir à notre disposition les professionnels de vos écoles afin d'assurer au coordonnateur du projet et mentors le plus grand soutien.

Recruter les élèves à risque de décrochage en troisième secondaire répondant à certains des critères suivants :
--

- Mauvais rendement scolaire
 - Ne s'applique pas dans ses travaux ou ne les fait pas ;
 - N'étudie pas ou très peu ;
 - Ne fait pas ses devoirs ;
 - Obtient de faibles résultats par rapport à ses capacités ;
 - Résultats scolaires près ou en-deça de la note de passage.

- Problème d'apprentissage
 - A de la difficulté à organiser son travail ;
 - A de la difficulté à suivre les consignes.

- Faible assiduité
 - S'absente souvent sans raison

- Problèmes émotifs et/ou affectifs
 - A souvent honte de lui ;
 - Est malheureux et pleure souvent ;
 - Démontre un désintérêt pour les activités qui lui ont déjà plu ;
 - A de la difficulté à prendre des décisions ou à faire des choix ;
 - Communique très peu ou pas du tout en classe ;
 - N'a pas beaucoup d'amis ;
 - Difficulté à s'adapter au changement.

- Faible estime de soi
 - Ne se sent pas adéquat et se dévalorise ;
 - Ne croit pas en sa valeur, il ne vaut pas la peine ;
 - Ne mérite pas d'être aimé ;
 - Pense que les autres ne l'aiment pas, ont une perception négative de lui.

- Faible confiance en soi
 - Ne croit pas à la réussite ;
 - A une attitude défaitiste ;
 - Manque d'initiative ;
 - Evite les défis ;
 - Craint d'être pris en défaut ;
 - Evite de répondre aux questions ;
 - Attend qu'on lui donne les réponses ;
 - Se décourage facilement ;
 - Panique s'il ne comprend pas ;
 - Ne croit pas à ses efforts, il croit qu'il est chanceux ;
 - A des attentes irréalistes ou trop élevées.

- Manque de motivation

- Isolé des pairs
 - A très peu d'ami-es ;
 - Est gêné avec les autres ;
 - Ne se mêle pas aux élèves de sa classe ;
 - Ne participe pas aux jeux collectifs ;
 - Evite les contacts avec les pairs.

- Socialement désavantagé
 - Sa famille est démunie au niveau économique ou social ;
 - Parents peu scolarisés ;
 - Réseau social et ressources peu connues de la famille.

- Situation familiale la plus stable possible
 - Famille à faible revenu ;
 - Parents intéressés par la réussite de l'enfant ;
 - Encadrement des parents même si maladroit ;
 - Peut-être des parents récemment divorcés ;
 - Pas de conflits familiaux constants ;
 - Pas de parents criminalisés ;
 - Pas de parents avec des problèmes de consommation connus ;
 - Pas d'élèves encadrés par la DPJ ou en famille d'accueil.

Ne pas recruter des élèves ayant les problèmes suivants :
--

- D'abus physique, psychologique ou sexuel.
- Handicaps physiques ou intellectuels.
- Toxicomanie connue.
- Diagnostics de troubles de comportement grave.